



CONSEIL D'ECOLE

Circonscription SMH

-Procès Verbal-

14
 novembre
 2024

MEMBRES PRÉSENTS	MEMBRES EXCUSÉS
<p><u>Représentants de la municipalité</u> Estelle GIGNOUX, Adjointe à l'Éducation et à la Jeunesse Alain LOUINEAU, Responsable du Service Pédagogique</p> <p><u>Enseignants</u> Stéphane PRUNIER (CP A), Caroline SOLINAS (CP B), Isabelle PRUNIER (CE1 B), Christelle ARNAUD (CE1 A), Nolwenn LE MEZEC (CE2 B), Christelle JARRY (CM1 A), Céline GARREL (CE2-CM1), Caroline ROUVIÈRE (CM2), Nicolas RAIMO (CM1/CM2 / Directeur)</p> <p><u>REPRÉSENTANTS DE Parents d'Élèves</u> TITULAIRES : Fériel BONNET-MACHOT, Sandrine BOTLAN, Olivier CLARINI, Laure LAVERNOT, Leslie MACHET, Réjane MATHE, Violaine MEYRAT-FABRE SUPLÉANTS : Myriam ETIENNE, Estelle LAINE</p>	<p><u>Inspectrice de l'Éducation Nationale</u> Nathalie PENIN/Roselyne GROS-BALTHAZARD</p> <p><u>Enseignants</u> Clément MONCET (CM1/CM2 B) Claire SERY (CM2/ CE2/ CE1)</p> <p><u>REPRÉSENTANTS DE Parents d'Élèves</u> TITULAIRES : Joseph GOULET, Soraya IFTISSEN SUPLÉANTS : Rémi BOTLAN, Claire FAVIER, Edith LAURENT, Mélody LESPINE, Lucie THIEBAUT LONJARET, Julie THOMAS, Cécile REBUFFAT</p>

EXCUSES DE Mr RAIMO

INFORMATIONS - DÉBAT	DÉCISION ORIENTATION DOCUMENTS JOINTS
<p>M. Raimo présente ses excuses sur les difficultés que l'école et l'équipe enseignante ont traversé et traversent encore quant à la gestion des comptes de l'école et les manques dans la communication.</p> <p>M. Raimo s'est laissé débordé notamment à cause de problèmes personnels.</p> <p>Conséquences sur le fonctionnement de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup de retard accumulé. - Encaissements retardés (basculement de comptes) et factures impayées (en partie régularisées pendant son absence par les enseignants), la reprise de la comptabilité est en cours avec le soutien de l'OCCE. - La présentation des comptes ne pourra donc être faite ce jour malgré la demande des parents et de l'APE mais pourrait être organisée une fois toutes les transactions 	

2023-2024 finalisées et le transfert de compte vers la banque en ligne réalisé.

RENTREE 2024 ET PROJECTION POUR 2025

INFORMATIONS - DÉBAT

DÉCISION ORIENTATION DOCUMENTS JOINTS

▪ Effectifs / Fermeture ?

Il y avait 232 enfants à la rentrée 2023 répartis sur 10 classes.

Avec un grand nombre de départs de CM2 et un nombre plus faible d'élèves entrant au CP, il n'y avait plus que 216 enfants répartis sur 9 classes, soit une moyenne de 24,2 élèves/classe (218 depuis le retour des vacances de la Toussaint).

Projection rentrée 2025 :

45 CM2 partent au collège contre 35 GS qui arrivent en CP. Soit une baisse d'effectif envisagée de 10 enfants.

Soit une projection de 23,1 enfants en moyenne pour 9 classes : L'école n'est pas à l'abri d'une nouvelle fermeture de classe.

Dans les calculs d'effectifs, l'inspectrice, Mme Penin tient compte de critères plus élargis : une vision sur plusieurs années prenant en compte la baisse démographique, les enfants partant vers l'enseignement privé (+/- 3 enfants/an) ...

Ce qui amènerait sur la base de ces calculs à une moyenne de 22,8 enfants pour 9 classes. Cet effectif ramené sur 8 classes donnerait 25-26 enfants /classe.

Il y a également dans les calculs une prise en compte des effectifs sur l'ensemble de la commune. Pour l'école de Pinet, l'effectif est stable voire légèrement en hausse (d'après Estelle Gignoux). Estelle rappelle aussi la perspective de la construction de nouveaux logements (derrière la piscine, Luiset, etc.), la délivrance des permis de construire qui depuis 2 jours est à nouveau possible.

Mais la tendance du directeur académique (DASEL) est de mixer les niveaux scolaires, avec même la possibilité de mélanger les cycles (CP-CE2 ou CE2-CM2), ce qui n'était pas conseillé antérieurement.

Répartition des classes pour cette rentrée :

2 classes de CP : 2 x 19 élèves

2 classes de CE1 : 2 x 24 élèves

1 classe de CE2 : 27 élèves

1 classe de CE2/CM1 : 23 élèves

1 classe de CM1 : 28 élèves

1 classe de CM1/CM2 : 26 élèves

1 classe de CM2 : 28 élèves

Les critères d'établissement des classes :

- Règle des 24 élèves maximum dans les niveaux CP/CE1
- Niveau scolaire
- Comportement
- Besoins scolaires particuliers/handicaps
- Equité filles-garçons
- Fratries
- Bien-être dans la classe : Relationnel, Affinités entre enfants

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS POUR 2024/2025

INFORMATIONS - DÉBAT

DÉCISION
ORIENTATION
DOCUMENTS
JOINTS

9 classes → 9 sièges

Il y a 374 inscrits, 231 votants se sont exprimés dont 23 blancs soit 208 suffrages. Cela fait un taux de participation de 61.76 % contre 68.89% en 2023.

Perspective de la mise en place d'un vote en ligne l'an prochain. Dans ce cas, il faudra voter sa mise en place lors du dernier conseil d'école en juin.

1 liste s'est présentée et a été élue.

REGLEMENT INTERIEUR

INFORMATIONS - DÉBAT

DÉCISION
ORIENTATION
DOCUMENTS
JOINTS

Le règlement distribué lors de la rentrée scolaire est validé comme tel et donc approuvé pour cette année.

HARCELEMENT : PROTOCOLE PHARE et SENSIBILISATION ECRANS

INFORMATIONS - DÉBAT

DÉCISION
ORIENTATION
DOCUMENTS
JOINTS

Le protocole phare est toujours en vigueur au sein de l'établissement et de nombreuses animations sont organisées pour sensibiliser les enfants (journée de cohésion.....). Ainsi, le questionnaire d'autoévaluation anonyme sur le harcèlement a été passé pour les classes à partir du CE2.

Le mot « harcèlement » est parfois trop vite utilisé. Au Québec, le mot harcèlement est remplacé par « intimidation ».

Est-ce que la sensibilisation apporte plus d'utilité ou de crainte (de stress) pour les enfants ? L'expérience et les experts font remonter qu'une sensibilisation généralisée est profitable au plus grand nombre.

Le prochain Copil du PEDT est prévu le 11/12/2024 et permettra un temps de travail sur l'action "Sensibilisation des parents et des enfants sur les dérives/dangers liés aux écrans".

En parallèle, une convention a été signée avec le SESA pour une intervention en classes de CP et de CE1 d'étudiants dans le domaine sanitaire (futurs médecins, infirmiers, kinés...) chaque lundi pendant 4 semaines. Ils travailleront sur le thème du sommeil et des écrans.

SÉCURITÉ

INFORMATIONS - DÉBAT

DÉCISION
ORIENTATION
DOCUMENTS JOINTS

Sécurité incendie :

Dans le cadre du **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sûreté), un nouvel **exercice d'évacuation incendie** sera réalisé le lundi 18 novembre en lien avec les services techniques.

Mise en conformité de la salle de danse du gymnase :

Les élèves de l'école l'utilisent pour les séances de musique.

Un devis a été fait et les travaux devraient bientôt commencer pour réparer la porte d'issue de secours. Il est noté que cette salle est équipée de baies vitrées qui peuvent servir de sortie de secours en cas d'incident (mais non règlementaires puisque non équipées de barre anti-panique).

Fonctionnement du portail qui gère les inscriptions en cantine et garderie CIRIL :

Pour la deuxième fois, un enfant a pu partir et rentrer seul alors qu'il devait être à la garderie. Grosse frayeur et colère des parents.

Les enseignants relèvent quotidiennement des erreurs d'inscription ou de doute. Ils rapportent des dysfonctionnements avec les tablettes (problème de batterie, une tablette pour 2 encadrants, temps d'allumage et de manipulation, problème de timing...dans la vérification des inscriptions). Tant que le problème de la gestion avec tablettes n'est pas résolu, ils demandent une feuille papier des inscriptions par classe comme cela se faisait avant. La municipalité prend en compte ces retours. Il ne peut y avoir aucune erreur quand la sécurité des enfants est en jeu. Une remise à plat de la gestion de ces temps est engagée pour palier très rapidement à tout dysfonctionnement.

CR joint

POINT SUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECOLE

INFORMATIONS - DÉBAT

DÉCISION
ORIENTATION
DOCUMENTS JOINTS

Avancée des travaux

Les travaux se sont bien déroulés et se terminent. La municipalité se réserve un temps de contrôle et d'intervention lié aux éventuelles malfaçons qui pourraient être repérées. Le déménagement/emménagement des classes aura lieu aux vacances de février 2025, avec une anticipation dès le mois de janvier pour préparer/transporter les cartons, organiser les classes.

Les enseignants demandent la fourniture des cartons, du scotch... et la disponibilité des services techniques pour prévoir la mise en carton et le transport.

Une visite est proposée aux enseignants avec la directrice des services techniques (Mme Rousseau-Mégret) le 25/11 sur la pause méridienne.

Des échanges plus précis seront effectués avec les enseignants, classe par classe pour adapter la mise en place des tableaux, TBI et rangements.

Dans ce temps très court, une remise en place des règles générales du fonctionnement de l'école doit être effectuée : Les enfants doivent être en sécurité dès le retour des vacances de février, gestion des flux, des espaces, de la sécurité dans le bâtiment et dans la cour, tant sur le temps scolaire que périscolaire. Tout cela doit être clairement établi avant le retour des enfants dans les locaux.

<p>La classe mobile Un point va être fait avec le responsable informatique de la Mairie (Julien Arnaud). Par la même occasion, les TBI vont être contrôlés en vue du déménagement.</p>	
ANALYSE DES COMPORTEMENTS DES ELEVES EN CLASSE ET EN PERISCOLAIRE	
INFORMATIONS - DÉBAT	DÉCISION ORIENTATION DOCUMENTS JOINTS
<p>Comportements en classe : Les enseignants remarquent que de manière générale au long de leur carrière, le comportement des enfants a évolué. Les enfants s’adressent à l’adulte avec respect dans l’ensemble mais avec moins de distance. En grandissant cela peut-être plus problématique, particulièrement avec les adultes encadrant le temps périscolaire, les enseignants complétant les temps partiels dans la classe. Peu de différenciation de positionnement de l’enfant entre un camarade et l’adulte. Cela peut être positif parfois, parole libérée, ou une entrave au respect également surtout chez les plus grands. Depuis de nombreuses années et de façon de plus en plus forte, il est constaté une baisse de l’attention et une augmentation du bavardage sans que les enfants n’aient l’impression d’être dans l’irrespect des règles de classe. La reprise de ces comportements par les enseignants est énergivore et nuit au rythme des apprentissages en général. La gourde en classe est une bonne illustration du dilemme que peuvent avoir les enseignants : Depuis le Covid, la gourde a pris toute sa place dans les cartables et souvent sur les bureaux. Elle est source de gêne pendant la classe (bruit, eau sur les cahiers, biberonnage intempestif). Si le fait d’avoir une gourde en classe est justifié en saison chaude, elle a tendance à rester désormais tout au long de l’année, est-ce justifié ? Les enfants peuvent boire au robinet comme cela se faisait avant. Sans l’interdire, elle n’est peut-être pas nécessaire pour tous les enfants et en tout cas elle devrait rester dans les cartables pendant la classe. Les enseignants marchent quotidiennement sur des œufs entre les règles qu’ils souhaitent établir dans leur classe pour un environnement de travail simple, facile, serein dont les enfants ont besoin et le retour des parents qui ne considèrent que l’intérêt de leur enfant et n’envisagent pas le fonctionnement collectif propre à une classe. On peut le remarquer assez souvent avec des parents accompagnateurs qui lors d’une sortie se positionnent comme accompagnant leur enfant plutôt que comme accompagnant la classe. Autre exemple : Un enseignant qui négocie avec un élève son accès aux toilettes, soit parce qu’il s’est aperçu que c’était une façon de sortir de la classe sans réelle nécessité d’aller aux WC, soit pour lui faire remarquer qu’on revient juste de récréation et qu’il aurait pu y penser à ce moment-là, ou encore, qu’il peut peut-être se retenir un peu pour terminer un travail si ce n’est pas urgent s’expose à des remarques de parents disant que l’on a refusé à l’enfant l’accès aux toilettes en l’exposant à des problèmes urinaires, ce qui n’est jamais le cas...</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comportements sexualisés : Certains comportements « sexualisés » ont été rapportés en CP (mains aux fesses). Une mise au point a été faite en classe rapidement auprès des élèves ainsi qu’avec les parents des enfants concernés. Stéphane interroge Alain (directeur péri) pour savoir si ce travail de mise au point a été également fait pour le périscolaire. Cette situation est un fait rapporté pendant le temps périscolaire, ponctuel, qui n’a aucun caractère général. ▪ Violence entre enfants La bagarre qui a eu lieu entre enfants de CP et CE1 au cours du temps de jeu en extérieur pendant la pause méridienne est aussi un fait ponctuel. Effectivement, un tel fait doit être pris en compte très rapidement dès qu’il est connu et géré efficacement. A la connaissance du mail des parents alertant sur ce qui s’était passé, les enfants concernés ont été entendus par les enseignants pour comprendre ce qui s’était passé dès le lendemain. Les enseignants ont aussi rencontré rapidement les parents afin de leur montrer qu’ils avaient été entendus et afin de les rassurer. Alain a traité le sujet et échangé avec les parents mais avec plus de délai. Il déplore un temps trop long dans la réactivité du périscolaire, surtout lorsqu’il y a une inquiétude des parents. Pour les enseignants, le fait de recevoir tout de suite les familles a permis une mise au point rapide 	

<p>sur la situation, en soutenant le personnel qui encadre les enfants pendant la pause méridienne évitant de fausses impressions, de faux commentaires sur un encadrement laxiste des équipes, qui laissait penser que les enfants étaient très éparpillés dans l'espace avec des coins non surveillés. Même si les encadrants ne peuvent pas tout voir, ce n'était pas le cas.</p> <p>En cas de conflit important entre enfants (violence verbale ou physique), les enseignants pour le temps scolaire et le responsable du périscolaire pour les moments qui le concernent doivent rapidement recueillir le témoignage des enfants concernés et des témoins, échanger avec les parents et les recevoir si nécessaire afin de comprendre ce qui s'est passé, rassurer les familles, expliquer aux enfants concernés, sanctionner si besoin, ou reprendre en classe la situation pour l'élargir afin que chaque enfant apprenne de cet évènement : Ecoute, soutien des adultes, amélioration de la confiance entre enfants et adultes pour libérer la parole, afin de mieux intégrer encore comment chacun aurait pu ou dû réagir dans une situation similaire.</p> <p>Au niveau des adultes encadrants une situation nouvelle doit aussi permettre la réflexion pour améliorer les pratiques d'encadrement (accompagnement des équipes, formations, etc.).</p> <p>Alain Louineau reconnaît que les services périscolaires doivent s'améliorer sur les délais de réaction dans ces situations qui nécessitent une réponse rapide, pour permettre de rassurer les enfants et les familles.</p> <p>En accord avec Estelle Gignoux, les familles sont invitées à doubler le mail d'alerte adressé au service scolaire par un échange téléphonique avec les agents du périscolaire pour plus de réactivité des services de la Mairie afin d'éclaircir plus rapidement certaines situations.</p>	
--	--

LIAISON COLLEGE	
-----------------	--

INFORMATIONS – DÉBAT	DÉCISION ORIENTATION DOCUMENTS JOINTS
----------------------	---

<p>Groupes de niveaux : quels critères de constitution ?</p> <p>La principale adjointe du collège du Chamandier (Mme Boissel) venue à l'école le 21/06/2024 pour faire connaissance avec l'équipe enseignante et échanger.</p> <p>Le Collège a mis en place une « Fiche passerelle » permettant aux enseignants des écoles élémentaires d'indiquer des renseignements sur les aptitudes et les comportements des élèves de CM2.</p> <p>Les groupes de niveaux sont revus avec les évaluations nationales courant du mois de septembre.</p> <p>Les groupes de niveaux deviennent des groupes de besoin.</p> <p>Une réflexion est en cours sur la mise en place d'une évaluation en fin de CM2 afin de mieux préparer les classes du collège sans attendre les évaluations nationales.</p> <p>Il est dommage que les enseignants du collège n'aient pas accès avant la rentrée de septembre en 6ème au LSU (Livret scolaire unique) des élèves. Le LSU ayant suivi l'enfant depuis le CP il pourrait être pour eux un bon indicateur.</p> <p>Au collège, en cette rentrée, il y a 3 groupes de besoin (en français et mathématique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 groupe « faible » composé de 15 élèves - 1 groupe « fort » - 1 groupe « moyen » ou « homogène » <p>Ces élèves se retrouvent ensuite dans leur classe de référence pour les autres matières.</p> <p>Le but est que les enfants en fin de 6^{ème} soient au même niveau pour passer dans le cycle suivant, mais est-ce vraiment le cas ? On le saura en fin d'expérimentation, dans 2 ans.</p>	
--	--

AESH	
------	--

INFORMATIONS - DÉBAT	DÉCISION ORIENTATION DOCUMENTS JOINTS
----------------------	---

<p>10 élèves en situation de besoin avec un déficit de 38h d’AESH sur l’école. Aucun recrutement en cours pour épauler les 5 AESH en poste actuellement sur l’école. Cette carence d’heures entraîne une mutualisation d’heures bancales. 70% des heures notifiées en moyenne par enfant, soit par exemple : 8h pourvues pour 12h notifiées. Ce déficit doit être dénoncé par les familles en contactant (sans relâche) le PIAL. L’administration a notifié des besoins mais le système ne met pas les moyens. L’inconvénient de Saint Martin est qu’il faut que les AESH qui n’habiteraient pas la commune montent depuis la vallée... A ce jour, 5 AESH sur l’école. Les réunions ESS (Equipe de Suivi de Scolarité) n’auront pas lieu cette année en raison de l’arrêt non remplacé de l’enseignante de référence Mme Houlmann. Se substitueront des réunions d’équipes éducatives. Seules les ESS pour notifications en fin de droits, orientation etc., revêtant un caractère urgent devraient avoir lieu avec M. Allenet qui remplace l’enseignante référente. Préoccupation pour les familles et les enseignants, d’autant plus que de nouveaux dossiers ont été ou vont être déposés à la MDH. Concernant le prolongement du temps de travail des AESH sur les temps périscolaires, la Mairie confirme son accord mais il semble qu’il y ait un problème contractuel. En effet, si les AESH prolongent leur activité sur la pause méridienne, ces heures seraient déduites de celles à réaliser en classe, ce ne serait donc pas du temps de travail complémentaire. Sujet à approfondir ? https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/glossaire/ess</p>	
ACTIONS ET PROJETS	
INFORMATIONS - DÉBAT	DÉCISION ORIENTATION DOCUMENTS JOINTS
Cycles vélo, permis piétons-internet, piscine, spectacle Noël, expositions Belvédère, rencontre avec des comédiens etc.	
KERMESSE DE L’ECOLE	
INFORMATIONS - DÉBAT	DÉCISION ORIENTATION DOCUMENTS JOINTS
Date à retenir : le 13 juin 2025. Lieu à définir au mieux en fonction des travaux dans l’école.	

Points non abordés au Conseil d’Ecole :

- Etat des 2 comptes de la coopérative scolaire. Mise en attente pour le versement de la subvention de l’APE aux coopératives et mise en attente de la cotisation annuelle des parents à la coopérative.
- Bilan des classes transplantées 2023/2024 en CM2.
- Maintien ou non du projet de classe transplantée des CM1/CM2 pour l’année 2025.

Fait à SAINT-MARTIN-D’URIAGE, le 26/11/2024

Pour Nicolas RAIMO, Directeur de l’école des Petites Maisons

Stéphane PRUNIER

